

Conseil d'établissement (CÉ)  
Académie De Roberval  
Procès-verbal de la réunion du 15 octobre 2024

**Présents**

M. Bruno Laberge, directeur  
M. Luc Valade, membre enseignant  
Mme Natacha Lavoie-Savard, membre enseignant  
Mme Souhila Kherbacht, éducatrice spécialisée  
M. Frédéric Berthézène, membre parent  
Mme Dadly Borvil, membre parent  
Mme Ferial Touati, membre parent  
Mme Samira El Ouargi, membre parent  
Mme Assia Meloua-Benzaba, membre parent  
M. Aimene Kebieche, membre parent  
M. Nouredine Khelil, membre parent  
Melle Ada Gemino Gabas, élève, participante dans le public  
Melle Nayla Geroun, élève, participante dans le public

**Absents**

Mme Naima Bentayeb, membre parent

**1- Ouverture de la rencontre et vérification du quorum**

M. Kebieche propose l'ouverture de la réunion à 19h04.  
Mme El Ouargi se porte volontaire pour être secrétaire.

**2- Lecture et adoption de l'ordre du jour.**

Mme Assia Meloua-Benzaba propose l'ajout d'un point au varia au sujet de ce qui se passe à l'école Belford.

M. Kebieche propose l'adoption de l'ordre du jour et Mme Borvil seconde.

**3. Lecture et adoption du procès-verbal de juin 2024.**

Faute d'orthographe signalée dans le nom de Mme El Ouargi (un El de plus)  
Proposé par M. Berthézène, secondé par Mme Touati

**4. Parole au public**

Retour sur la pétition. Les deux élèves présentes proposent d'envoyer la pétition par courriel pour les personnes qui n'ont pas signé lors de la soirée de la rencontre des parents.

Les élèves ont contacté une journaliste et ont organisé une rencontre avec elle. Un article de presse sera publié fin octobre.

**5. Nomination dans les différents postes**

Après un tour de table et à la suite des élections, nous avons les résultats suivants :

**5.1 Nomination d'une présidente ou un président**

M. Aimene Kebieche est nommé président du CÉ

**5.2. Nomination d'une vice-présidente ou d'un vice-président**



Mme Feriel Touati est nommée vice-présidente du CÉ

### 5.3. Nomination d'une ou d'un secrétaire

Mme Natacha Lavoie-Savard est nommé secrétaire du CÉ

## 6. Mot de la vice-présidence

### 6.1. Régie interne

Mme Assia Meloua demande s'il y a un représentant de la communauté. M. Laberge répond que non.

M. Kebieche propose l'ajout de la tâche de gestion de temps dans la partie tâche de la vice-présidence.

On rappelle que Mme Assia Meloua est la représentante des parents au CSSDM et que Mme Bentayeb est substitut.

On propose de faire un changement dans la partie 6.3 pour mettre 5 jours ouvrables au lieu de 3.

À la fin de la lecture du document, M. Berthézène l'a proposé, secondé par Mme Borvil.

#### 6.1.1. Calendrier des rencontres

Le calendrier des rencontres et le suivant :

- Lundi 18 novembre 2024
- Mardi 10 décembre 2024
- Mardi 14 janvier 2025
- Mardi 11 février 2025
- Mardi 18 mars 2025
- Mardi 22 avril 2025
- Mardi 13 mai 2025
- Mardi 3 juin 2025

#### 6.1.2 Budget du conseil d'établissement

Mme Touati mentionne que le budget de fonctionnement du CÉ qui est de 400\$ fois deux peut être transférer au comité de parents pour la reconstruction de l'école.

## 6.2. Information et correspondance

M. Laberge n'a pas encore accès à la boîte courriel. Le nouveau président s'en occupe.

### 6.2.1. Demande du comité de parents pour le dossier du bâtiment (pétition)

Mme Touati explique que ce comité est créé en juin 2024 et a eu sa première rencontre en septembre 2024.

Le comité veut passer la pétition avec les deux élèves présentes au CÉ à l'ensemble de parents de l'école.

M. Kebieche propose de créer une pétition et envoyé le code QR aux parents. La pétition sera présentée au CSSDM et par la suite à un niveau plus haut.

M. Kebieche propose que les élève contactent des journalistes.

Mme Meloua propose de prendre la voie politique via le député du quartier.

Mme Touati invite les parents qui sont intéressés à la prochaine rencontre de ce comité.

M. Berthézène propose aux parents ne pouvant pas y assister d'envoyer leurs idées par courriel

M. El Ouargi propose l'adoption et M. Khelil seconde.

## **7. Mot de la direction**

### **7.1 Retour sur la première soirée de parents du 19 septembre 2024**

- L'équipe école est consciente que cela roule vite.
- M. Laberge va vérifier la possibilité d'offrir un service de gardes pour les enfants de 5 ans et plus.
- Le procès-verbal de l'assemblée générale de septembre va être présenté à l'AG l'an prochain.
- En général le bilan est positif concernant cette soirée.

### **7.2 Retour sur les portes ouvertes 2024**

- M. Laberge fait le retour sur la journée portes ouverte – Bilan très positif
- Test d'admission passé et les résultats sont communiqués aux parents
- 260 élèves ont réussi le test.

### **7.3 Activités culturelles et parascolaire**

M. Laberge nous présente le tableau des activités parascolaires qui a été aussi envoyé aux parents.

### **7.4 Sortie éducatives**

M. Laberge nous présente le tableau des sorties pour tous les niveaux. La majorité des sorties sont des sorties éducatives

Mme Assia Meloua propose l'adoption du tableau et Mme Borvil seconde.

### **7.5 Projet éducatif**

M. Laberge nous informe que les rencontres des équipes matières se poursuivent, les objectifs sont fixés et les équipes enseignantes sont engagées.

### **7.6 Plan triennal de répartition des immeuble (PTRDI)**

M. Laberge lance la consultation du PTRDI.

La mention suivante est ajoutée par le CÉ :

« Le CÉ déplore le gel des travaux malgré la mention d'urgence dans l'acte de l'établissement.

Nous sommes délocalisés depuis 2018, les travaux sont à l'arrêt complet depuis plusieurs

années. Aucune visibilité ni transparence sur l'état d'avancement du chantier et l'échéancier »

## **8. Mot des représentants du conseil d'élèves.**

Le représentant n'est pas présent

## **9. Mot du représentant au comité central de parents**

Mme Meloua explique qu'elle sera présente à la première rencontre d'introduction, nous explique que le site internet offre des formations sur le regroupement.

#### 10. Varia

Mme Meloua évoque le sujet de l'enquête à l'école Belford et demande si cela peut se reproduire à l'Académie.

M. Laberge confirme qu'on a un milieu sain.

Mme Meloua demande d'afficher les informations sur le protecteur de l'élève.

M. Laberge explique que la procédure est sur le site web de l'école et celui du CSSDM.

Mme Borvil demande si on peut faire des activités de sensibilisation pour ce qui se passe avec les jeunes de 14 ans (le recrutement par les gangs de rue) et plus en collaboration avec la police communautaire.

#### 11. Levée de l'assemblée

Levée de la rencontre à 21h30.

Prochaine rencontre aura lieu le 18 novembre à l'Académie.

Beno Sabze, directeur.

Prof. Aïmeur Kebieche